

CONFÉRENCE

Penser plus tôt à plus tard

Anticiper pour que mes souhaits soient respectés

Jeudi 28 mars 2024 de 16h à 18h

**Auditoire SUD 03, place Croix du Sud à
Louvain-la-Neuve**

Sur quels sujets puis-je
faire connaître mes choix à
l'avance ?

Santé, patrimoine, lieu de vie,
fin de vie, ... ?

Qu'est-ce qu'une déclaration
anticipée ?
Comment la rédiger ?

Qui va décider pour
moi si un jour je ne
sais plus m'exprimer ?

Que prévoient
les lois
concernant mes
souhaits à
respecter ?

Et en **fin de vie**,
à quelles aides
ai-je droit ?



**Conférence ouverte à tous et gratuite,
Réservation souhaitée au 010 68 89 80**

Distribution d'un PSPA par personne
(Projet de Soins Personnalisé et Anticipé)

Avec le soutien de



**Info: Maison Médicale Passerelle-
Santé : 010 68 89 80**

